VILLE DE
GENAPPE
BRABANT WALLON

APPEL PUBLIC
AUX CANDIDATS LOCATAIRES

La Ville de Genappe informe qu'elle va mettre en location un appartement à « loyer moyen » dans un immeuble neuf situé Chaussée de Nivelles 6/001 à 1472 Vieux-Genappe.

Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte.

Il s'agit d'un appartement 1 chambre situé au rez-de-chaussée avec terrasse et jardin.
L'appartement est pourvu d'une cave individuelle et d'un emplacement de parking.

Les conditions à réunir pour être candidat sont les suivantes :
- avoir des revenus annuels bruts se situant entre 31.100 € et 48.200 € pour une personne isolée et entre 38.800 € et 58.300 € pour un ménage ;
- ne pas être propriétaire ou usufruitier d'un autre bien;
- ne pas loger dans une habitation sociale adaptée;
- être domicilié à Genappe ou prouver son attache à la Ville de Genappe;
- occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer.

Le calcul du loyer mensuel sera: 1/3 des revenus nets + charges (80 €).
L'appartement est libre au 1er août 2024.
La location est consentie pour une durée de 1 an pour être reconduit à 9 ans par la suite.

Les documents à annexer à l'introduction de la candidature sont les suivants :
- une attestation de composition de famille ;
- le dernier avertissement extrait de rôle et la dernière fiche de salaire,
- une photocopie de la carte d'identité,
- une attestation de non propriété de bien immeuble (à obtenir auprès du Service de Sécurité juridique de Nivelles).

Si vous êtes intéressés par la location de cet appartement, il y a lieu d'adresser votre candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 à 1470 GENAPPE, et ce jusqu'au 30 juin 2024.
Toute information utile peut être obtenue auprès du Service Urbanisme et Logement, Mme LEEMANS, tel. 067/79.42.32.

Par Ordonnance
La Directrice générale,

M. TOCK

VILLE DE GENAPPE
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le Bourgmestre,

G. COURONNE